

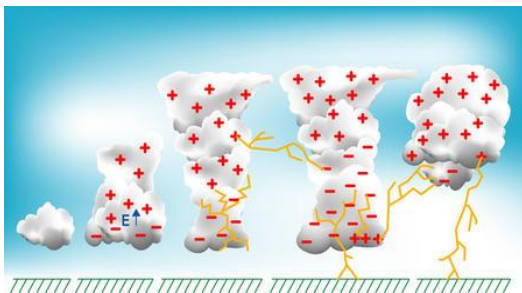
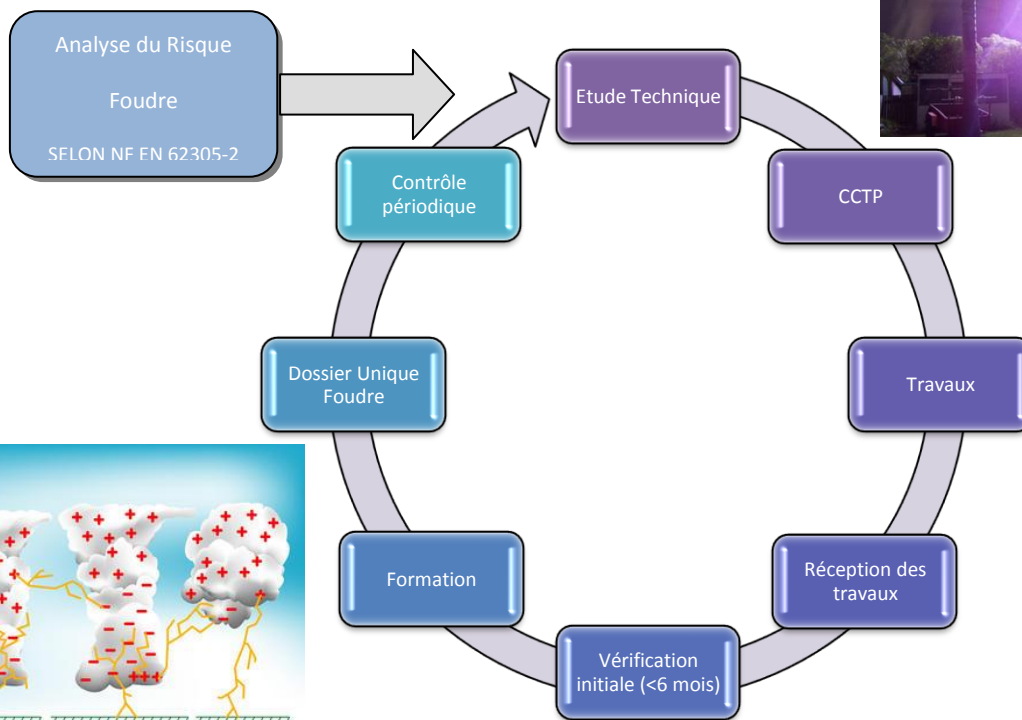


ANALYSE DU RISQUE Foudre (ARF) ET ETUDE TECHNIQUE (ET)

CONTEXTE

Certaines Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ex de rubrique : 1510, 2910, 2410, 2920...) et certaines catégories d'Établissement sont soumises à la réalisation d'une Analyse du Risque Foudre par les institutions (exemple : DIMENC pour les ICPE). Suivant les résultats de cette analyse, une Étude Technique doit être menée qui permet de définir les installations techniques de protection extérieures et intérieures, contre la foudre, à mettre en place (Norme NF EN 62305-2 à 4).

PRINCIPE



CAPSE >> est organisme de formation professionnelle continue agréé DFPC.
>> est centre agréé du Centre National de Prévention et de Protection pour la zone Pacifique

CAPSE NC // 3 Rue Dolbeau // ZI Ducos // BP 12377 // 98802 Nouméa Cedex // Tel : 25 30 20 // Fax : 28 29 10

CAPSE NORD // Lot 50 // Lot Municipal // BP 318 // 98825 Pouembout // Tel / Fax : 42 41 40

Email : capse.nc@capse.nc // Site internet : www.capse.nc // www.cnpp.com



LES EFFETS DE LA Foudre

- Effets directs : ils se produisent lorsque la foudre touche directement un objet. L'éclair génère des surtensions transitoires, élévations brutales de tension de plusieurs milliers de volts pendant quelques millièmes de secondes avec des risques d'incendie, d'explosion et des risques humains.
- Effets indirects : ils sont les plus fréquents. Ils se font ressentir à distance, sans que l'objet ou la personne ne soit touché directement par la foudre et peuvent être perçus à des distances relativement importantes du point d'impact avec des risques sur les alimentations électriques, la téléphonie, les équipements informatiques, les équipements de secours et les hommes.

CE QUE DOIT FAIRE L'EXPLOITANT

Ces prestations doivent faire l'objet d'un accompagnement par des **Organismes certifiés Qualifoudre** :

- Analyse du Risque Foudre (ARF) : Détermination des risques identifiés dans les études de dangers et pour lesquels les effets de la foudre peuvent devenir un facteur déclenchant, évaluation probabiliste du risque foudre, conclusions sur la nécessité de protéger ou non l'installation,
- Étude technique (suivant les résultats de l'ARF) : Étude de la mise en place de dispositifs auxiliaires de protection ou de méthodes de prévention, contre les effets directs et indirects de la foudre,

CAPSE NC est partenaire d'un BE Métropolitain, spécialisé dans ce domaine de risque et surtout certifié Qualifoudre.



BUDGET

Prix suivant la complexité du site (nombre de bâtiments, zones ATEX, étude de danger, produits chimiques utilisés, nombre de salariés...).

- Tarif minimum pour ARF : 200 000 XPF
- Tarif minimum pour ET : 350 000 XPF



CAPSE >> est organisme de formation professionnelle continue agréé DFPC.
>> est centre agréé du Centre National de Prévention et de Protection pour la zone Pacifique

CAPSE NC // 3 Rue Dolbeau // ZI Ducos // BP 12377 // 98802 Nouméa Cedex // Tel : 25 30 20 // Fax : 28 29 10

CAPSE NORD // Lot 50 // Lot Municipal // BP 318 // 98825 Pouembout // Tel / Fax : 42 41 40

Email : capse.nc@capse.nc // Site internet : www.capse.nc // www.cnpp.com